



Rejoindrez-vous notre équipe ?

RESPONSABLE DE SITE SITE DE POLIGNY (39) H/F - CDI

L'Association de Lutte Contre le Gaspillage est implantée sur 8 sites dans le bassin du Jura et de la Saône-et-Loire. Depuis 1978, l'ALCG contribue à l'économie des ressources de notre planète grâce à ses activités de réemploi et de recyclage. En utilisant la ressource comme support d'activité, notre dispositif permet d'organiser des parcours individualisés vers l'emploi.

En 2023, 311 personnes ont évolué à l'ALCG : 29 salariés permanents et 282 salariés en CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion).

VOS MISSIONS :

COORDONNER / PLANIFIER :

- La gestion et l'animation de toutes les activités du site ;
- La gestion administrative et la planification (suivi et élaboration des plannings et des réalisations) ;
- Les opérations de maintenance, les interventions des prestataires extérieurs.

RECRUTER / FORMER / ENCADRER :

- Les salariés en contrat d'insertion et assurer leur formation et évaluation : à leur poste de travail, à la sensibilisation au réemploi, aux fonctions et enjeux du support économique, à la transmission de savoir-être et savoir-faire, etc.

GARANTIR / DÉVELOPPER :

- L'application des procédures et consignes ;
- Les relations avec l'ensemble des partenaires locaux (entreprises, associations, collectivités, ...) ;
- De nouveaux modes de valorisation pour la réutilisation ou le réemploi tout en permettant l'acquisition de nouvelles compétences pour les salariés.

REPRÉSENTER :

- La structure sur le bassin d'emploi dans le cadre de ses activités réemploi.

COMPÉTENCES REQUISES

- Sens du service et des responsabilités
- Force de propositions
- Qualités d'organisation, de gestion des priorités
- Goût pour le travail en équipe
- Bon relationnel
- Maîtrise des outils bureautiques courants

FORMATION ET EXPÉRIENCE :

- ✓ Diplôme d'Encadrant Technique d'Insertion ou équivalent souhaité ;
- ✓ Expérience en encadrement et coordination d'équipes ;
- ✓ Connaissance de l'insertion professionnelle, expérience de métiers manuels ou de commerce sédentaire sont des plus ;
- ✓ Permis B indispensable.

**À POURVOIR DÈS QUE POSSIBLE
CONGÉ HEBDOMADAIRE DU DIMANCHE
AU MARDI MATIN**

**2 100€ À 2 300€ BRUT
MUTUELLE PRISE EN CHARGE À 70 %**

**ENVOYEZ-NOUS VOTRE
CANDIDATURE !**

CV ET LETTRE DE MOTIVATION À RECRUTEMENT@ALCG.FR